

SED  
CON  
TRA

# BÉNIE PAR LA CROIX

L'EXPIATION DANS L'ŒUVRE  
ET LA VIE D'EDITH STEIN

*Christophe J. Kruijen*

 tempora



© septembre 2009, Éditions Tempora, France  
ISBN 978 2 916053 71 4

Tous droits de traduction,  
d'adaptation et de reproduction  
réservés pour tous pays.

© Groupe Artège  
Éditions Artège

10, rue Mercoeur - 75 011 Paris  
9, espace Méditerranée - 66 000 Perpignan

Christophe J. Kruijen

## **Bénié par la Croix**

L'expiation dans l'œuvre et la vie de  
sainte Thérèse-Bénédictine de la Croix

TEMPORA

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

l'imitation. Mais comment comprendre alors son désir de souffrances et d'humiliations, et surtout comment les concilier avec la victoire du Christ sur les forces de mort ? L'interrogation de départ reste donc entière.

## La “militance” du chrétien

La question qui ouvre le texte débouche dans un second temps sur une observation suivie d'une affirmation clef. Dans le monde, Edith Stein constate la présence du mal manifestée par « l'abîme de la méchanceté humaine<sup>40</sup> ». Cette situation est résumée par l'image apocalyptique « du combat entre le Christ et l'Antéchrist [qui] est loin d'être achevé<sup>41</sup> ». Le combat spirituel est la trame sur laquelle se déploie l'existence normale du Chrétien. Celui-ci est nécessairement un militant qui doit “choisir son camp”<sup>42</sup>. Impossible pour lui de se désengager de cette *martyria* inhérente à l'appartenance au Christ : « dans ce combat, ceux qui marchent à la suite du Christ ont leur place à tenir. Et leur arme principale est la croix<sup>43</sup> ».

## Edith Stein justifie sa position

Cette affirmation, dans un troisième temps, appelle une justification. Celle-ci se partage en deux volets. Dans le premier, Edith Stein considère le sens et la valeur expiatoires de la croix du Christ. En prenant sur lui « la perversion de la nature humaine avec tout son cortège de péchés et de souffrances qui accablent l'humanité déchue<sup>44</sup> », le Christ a ôté du monde le poids de la croix. Ce faisant, il annule la dette due pour tous les péchés et prépare ainsi la réconciliation de l'humanité avec Dieu. Le texte met alors en évidence ce qui motive l'expiation :

« Le retour de l'humanité délivrée se jetant dans le cœur

du Père céleste, l'acceptation de notre condition filiale sont un don gratuit de la grâce, de l'Amour qui est tout miséricorde. Mais il ne peut se produire au détriment de la sainteté et de la justice divines. La somme totale des fautes humaines depuis la chute originelle jusqu'au jour du jugement doit être annulée<sup>45</sup> par une mesure correspondante d'actes d'expiation. Le chemin de croix est cette expiation<sup>46</sup>. »

L'expiation permet d'accorder la miséricorde de Dieu qui veut le salut des hommes avec sa justice qui ne peut rien laisser impuni<sup>47</sup>. Par ailleurs, en identifiant l'expiation avec l'événement de la Rédemption accomplie par la croix du Christ, Edith Stein fait du Crucifié le sujet fondamental de l'expiation. Celui qui expie, c'est le Christ, et ce qui expie, c'est son chemin de la croix. Cela correspond parfaitement aux données du Nouveau Testament qui identifie le Fils de Dieu à la fois au propitiatoire et à la victime d'expiation<sup>48</sup>.

Le second volet de la justification (qui correspond au troisième ensemble du texte) porte sur la collaboration humaine à l'expiation christique. Pour exprimer cette idée de la participation du croyant à l'expiation du Christ, Edith Stein développe une notion traditionnelle, celle d'« aider à porter la croix du Christ<sup>49</sup> ». En partant à la fois de l'Écriture et de la Tradition, elle distingue trois personnes qui ont soutenu le Christ lors de son chemin de croix. Elle voit dans la Mère de Dieu, en Simon de Cyrène et en Véronique comme autant d'archétypes de « toute personne qui, au cours du temps, a porté un destin tragique en pensant au Sauveur souffrant ou qui a pris sur elle des actes volontaires d'expiation [et qui] a annulé ainsi une partie de la charge immense des fautes de l'humanité<sup>50</sup> ».

Remarquons qu'Edith Stein prend soin de préciser que l'expiation humaine ne vient pas se surajouter à celle du Christ : « Bien plus, le Christ-Tête accomplit l'expiation dans les membres de son corps mystique qui se mettent corps et âme à sa disposition en vue de son œuvre de rédemption<sup>51</sup>. » Christologie et ecclésiologie sont étroitement liées : le Christ n'est pas un en-soi isolé dont l'action resterait extérieure aux hommes. C'est *en tant que* Tête de son corps mystique qu'il accomplit l'expiation : il est donc compréhensible que les membres de ce corps soient appelés à lui emboîter le pas pour être associés à son œuvre de salut.

Il faut relever que l'auteur préfère employer l'expression « chemin de croix » au lieu de parler simplement de la croix du Christ. Cette expression implique une durée ou comme un processus dans lequel le chrétien est invité à s'inscrire. On a là une vision dynamique de l'œuvre rédemptrice qui nous est en quelque sorte contemporaine. Le disciple est appelé à s'engager activement dans ce sens. C'est ce qu'affirmait déjà Edith Stein plus haut : « Dans ce combat, ceux qui marchent à la suite du Christ ont leur place à tenir<sup>52</sup>. » Elle va développer une lecture de la vie chrétienne en attribuant une portée transhistorique au chemin de croix. Pour cela, elle part des trois chutes qui ont ponctué – selon la tradition – la Passion historique du Christ et les fait correspondre allégoriquement à trois « événements » de l'histoire du salut : « La triple chute sous le poids de la croix correspond à la triple chute de l'humanité : la chute du péché originel, le rejet du Sauveur par son peuple élu, le reniement de ceux qui portent le nom de chrétiens<sup>53</sup>. » Voilà pour l'aspect « négatif » de la croix.

Par ailleurs, nous avons déjà vu que « le Sauveur n'est pas

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Ce qui est nouveau dans ce testament et particulièrement digne d'intérêt, c'est la place qu'y occupe le peuple juif. Il y est présent à un double titre. Premièrement, à cause de son « manque de foi », *Un glauben*, qu'Edith Stein veut expier et, deuxièmement, au titre des liens de parenté : elle pense ici aux membres de sa famille menacés dans leur existence. Ce passage du testament a fait couler beaucoup d'encre, de nombreux auteurs jugeant qu'Edith Stein a repris ici des schèmes de pensée conventionnels ainsi qu'une phraséologie marquée par « l'antijudaïsme préconciliaire de l'Église<sup>106</sup> ». Mais c'est là un point de discussion sur lequel nous reviendrons plus tard.

Quelques remarques s'imposent cependant dès à présent. S'il est vrai que l'on peut relever avec Sœur Waltraud Herbstrith que l'« expiation pour le manque de foi du peuple juif » n'est qu'une intention parmi les nombreuses mentionnées dans ce testament<sup>107</sup>, n'est-t-il pas juste aussi de reconnaître que la question juive occupe une place de choix dans ce texte<sup>108</sup>? La mise en relation de cette thématique avec celle des « intentions du très saint Cœur de Jésus et de Marie » permet le rapprochement avec un autre texte d'Edith Stein. Il s'agit du « Dialogue nocturne » qui est l'une des cinq saynètes qu'elle a composée pour les moments récréatifs de sa communauté dans la droite ligne de la réforme thérésienne du Carmel<sup>109</sup>. Cet écrit de circonstance a été composé probablement à l'occasion de la saint Antoine, le 13 juin 1941, pour fêter Mère Ambrosia Antonia de l'Esprit Saint, alors prieure du carmel d'Echt. La courte pièce met en scène un dialogue entre la prieure d'une communauté de carmélites et la reine Esther revenue dans le monde pour chercher asile et protection pour son peuple menacé. On relève pas moins de quatre mentions du Cœur de Jésus, dont une qui le met en lien avec le Cœur de Marie

(comme c'est le cas dans le testament). Il est significatif que le Cœur de Jésus y soit associé à l'idée de refuge dans lequel le peuple d'Israël atteint son but, celui d'un asile sécurisant qui met un terme à son errance et à ses persécutions. Là, enfin, Israël cessera de se tenir à distance de son Seigneur, « en ennemi de la croix<sup>110</sup> ». Mais le ramener « chez lui, dans le Cœur du Sauveur » se fait « par de secrètes prières, des sacrifices cachés »<sup>111</sup>. Il est compréhensible alors que Marie « intercède sans trêve pour son peuple » et « cherche des âmes pour prier avec elle »<sup>112</sup>. Comment ne pas reconnaître dans ce rôle d'intercession et d'offrande celui qu'endosse Edith Stein dans son testament, où elle s'offre justement afin « que le Seigneur soit accueilli par les Siens »<sup>113</sup> ?

Commentant l'attitude d'Edith Stein dans un article sur « Le sens de l'offrande d'Edith Stein pour son peuple », Joachim Bouflet estime que celle-ci :

« n'a de sens que si on la lit comme elle-même l'a perçue : l'accomplissement de sa communion au peuple juif<sup>114</sup> dans la communion au Christ crucifié et glorifié<sup>115</sup>. Cela va plus loin qu'une simple solidarité, c'est une intercession : Edith se place "entre" le Christ, auquel elle appartient, et le peuple juif auquel elle appartient, elle se constitue médiatrice<sup>116</sup>, devenant en quelque sorte – par son oblation à l'un pour l'autre (et non pas au nom de l'autre) – le lieu mystique de leur rencontre. C'est peut-être l'aspect le plus marial et le plus carmélitain de sa vie intérieure : par là, Edith est établie dans le mystère de la médiation de grâce de Marie qui, elle aussi, fut prise au sein de son peuple, pour se dresser, à la croix – stabat Mater – devant le Roi

en faveur de ce peuple »<sup>117</sup>.

Le testament d'Edith Stein ne doit pas être isolé comme s'il constituait un en-soi dont la compréhension se suffirait à elle-même. Il doit être intégré dans un ensemble plus vaste d'écrits et de déclarations et, plus largement, dans toute l'évolution personnelle et intérieure d'Edith Stein confrontée de plus en plus brutalement à la réalité historique de la persécution des non-aryens. Dans le but d'approcher de plus en plus justement la compréhension et l'expérience steiniennes de l'expiation, nous présentons à présent un choix de textes ou de témoignages oraux aussi divers que possible dans leur approche de l'expiation.

## AUTRES TEXTES ET TÉMOIGNAGES

L'étude des textes précédents a permis de nous familiariser avec quelques emplois caractéristiques du vocabulaire expiatoire dans l'œuvre d'Edith Stein. Il peut cependant être utile d'enrichir le dossier avec d'autres citations sur le même thème, toujours attentif à l'articulation entre le plan intellectuel et existentiel. L'objectif visé n'est pas l'exhaustivité mais plutôt celui de la représentativité et de la diversité. Il s'agit de vérifier et de corroborer les résultats d'une première investigation, mais aussi d'apporter un éclairage supplémentaire sur la question.

### L'expiation dans les lettres d'Edith Stein

La diversité des correspondants mais aussi le genre littéraire propre à la correspondance sont susceptibles d'offrir une perspective complémentaire et originale à notre thème.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

politique dont la thématique est celle de la communauté et de la structure ontique<sup>183</sup> de l'État.

Dans le quatrième chapitre, « L'État et les valeurs morales », l'auteur se penche sur « la question de savoir si et dans quelle mesure l'État est concerné par les normes éthiques »<sup>184</sup>. Dans la première section, intitulée « Moralité et droit », Edith Stein se demande « si et comment se distinguent normes éthiques et normes juridiques<sup>185</sup> » après avoir constaté de manière générale qu'un acte peut être « injuste » moralement, mais non juridiquement. Elle poursuit en affirmant que les états-de-chose éthiques et les états-de-chose du droit se distinguent selon les objets qui les fondent. Elle donne alors trois exemples d'« objet juridiques spécifiques<sup>186</sup> » : la créance issue de la promesse, la propriété et la faute introduite dans le monde par une action criminelle. Ici, seuls les actes libres qui ont un effet juridique sont en cause, c'est-à-dire « que quelque chose provient des actes de la personne ou a été effacé par elle, qui possède une existence séparée d'elle<sup>187</sup> ». Edith Stein remarque qu'une telle autonomie n'existe pas dans le domaine éthique. Les objets juridiques n'ont donc pas d'analogie dans ce domaine. « Et dans la mesure où des actes libres y sont impliqués, ils le sont en tant qu'actes de la personne et non comme sources de tels "objets" »<sup>188</sup>.

Parvenue à ce stade de la réflexion, Edith Stein insère une note technique très longue (près de six pages !). S'écartant du philosophe Dietrich von Hildebrand<sup>189</sup>, elle insiste sur la nécessité d'une distinction radicale entre la faute au sens éthique (désignée comme souillure de l'âme ou comme péché) et la faute au sens juridique. Edith Stein ne veut pas, par ailleurs, quitter le cadre philosophique de sa réflexion. Elle écrit ainsi : «

Nous faisons [...] abstraction de la signification religieuse du péché, où il a son sens plénier<sup>190</sup>. »

C'est dans le cadre de cette note que le vocabulaire expiatoire est employé à seize reprises. La pénitence parfaite (qui est du même ordre que l'expiation) est en mesure d'effacer le péché, alors que la faute au sens juridique n'est pas effacée, mais seulement biffée par la peine (ou la sanction pénale) : celle-ci « n'atteint absolument pas le péché ; elle n'a pas rapport à la sphère de la personne<sup>191</sup> ». Edith Stein propose dans ce sens une définition de l'expiation :

« L'expiation est un processus totalement nouveau, qui peut se combiner avec le processus pénal mais qui ne présente aucune spécification de la peine. L'expiation a lieu à l'intérieur de l'âme comme la pénitence ; encore faut-il la distinguer de cette dernière. La pénitence s'oppose à l'état de péché dans l'âme, l'expiation au *peccatum actuale* tout à fait précis, pour ainsi dire délimité et saisissable, comme la peine s'oppose à telle faute précise. La faute est expiée lorsque le pécheur se charge d'une souffrance particulière ou d'une tâche positive qui est censée "compenser"<sup>192</sup> le péché [...]. On expie en "prenant sur soi" la punition imposée [...]. Pour la peine, la souffrance n'est qu'un instrument, à savoir le pur fait de la souffrance, de quelque manière qu'elle soit vécue. Mais expier, c'est souffrir d'une sorte particulière de souffrance, née d'une prédisposition essentielle de l'esprit, du "repentir", et liée à des effets spirituels spécifiques qui en font aussi nécessairement partie<sup>193</sup>. »

Edith Stein passe ensuite aux effets de la peine et aux

fruits de l'expiation :

« la faute n'est pas effacée [par la peine] mais elle ne "crie plus vers le ciel". Ce qu'effectue l'expiation est, dans sa sphère, quelque chose d'analogue. Le péché non plus n'est pas simplement effacé par l'expiation, mais son "aiguillon" lui est enlevé. Comme la peine rétablit l'équilibre du monde<sup>194</sup> compromis par la faute, ainsi l'expiation rétablit l'équilibre de l'âme ébranlé par le péché. Mais l'expiation présuppose que le péché a déjà perdu de son efficacité par le repentir et la pénitence, c'est-à-dire a été empêché de se propager, comme c'est le cas pour le péché sans repentir. Or, il n'y a rien d'analogue à cela dans le domaine de la faute et de la peine<sup>195</sup>. »

Ces quelques extraits mettent en évidence l'intérêt et la nouveauté d'une approche plus philosophique et juridique<sup>196</sup> de l'expiation. Jusqu'ici, elle avait été envisagée surtout sous l'angle théologique et spirituel. Même si la référence à l'Écriture ne disparaît pas complètement<sup>197</sup>, elle n'est plus au centre de la pensée. Comme le rappelle Philibert Secretan, les considérations d'Edith Stein visent maintenant « à désigner le propre du droit, de la sphère juridique, malgré ses affinités remarquables à la sphère morale et religieuse<sup>198</sup>. »

Alors que la peine rétablit le désordre occasionné dans le monde par la faute, l'expiation vise à renouer la relation spirituelle à Dieu compromise par le péché. Même s'il faut se garder de séparer strictement ou même d'opposer ces deux processus<sup>199</sup>, il y a là une différence essentielle. La peine s'impose de l'extérieur au fautif et ne requiert pas son assentiment. L'expiation, au contraire, est un processus qui

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

et l'esprit du Carmel », *ibid.*, p. 223).

75 « L'expiation mystique », *ibid.*, p. 232 (c'est nous qui soulignons).

76 *Ibid.*, p. 230.

77 *Ibid.*

78 *Ibid.*, p. 231.

79 *Ibid.*, p. 230.

80 *Ibid.*, p. 233.

81 L'approche théologique d'Edith Stein est globalisante : « Les mystères du christianisme forment un tout indivisible. Si l'on se plonge dans l'un, on est conduit à tous les autres » (« Le mystère de Noël », *La Crèche et la Croix*, *op. cit.*, p. 51).

82 Cf. « L'expiation mystique », *Source cachée*, *op. cit.*, p. 231.

83 Cf. *ibid.*, p. 232 et la note 3 *ad locum*. On trouve de façon similaire cette attitude respectueuse de la tradition au point de faire fi de tous les arguments de la critique historique, lorsqu'il s'agit de la paternité exercée par le prophète Elie sur l'Ordre du Carmel (voir « L'histoire et l'esprit du Carmel », *ibid.*, p. 216 et les notes 2 et 3 *ad locum*).

84 J. BOUFLET, *op. cit.*, p. 35.

85 *Ibid.* (voir *Werke*, t. IX, p. 41).

86 Voir l'avis de Sophie Binggeli dans : *Le secret de la croix*, *op. cit.*, p. 18.

87 Cf. *La Science de la Croix*, *op. cit.*, p. 11.

88 « L'expiation mystique », *Source cachée*, *op. cit.*, p. 230-231. Rappelons ici que le parti national-socialiste venait de prendre le pouvoir en Allemagne et le début des persécutions juives qui s'ensuivirent (cf. p. 231, note 1). Voir aussi « Amour pour Amour. Vie et œuvre de sainte Thérèse de Jésus », *ibid.*, p. 102 : « En notre temps, où s'étale au grand jour l'impuissance de tous les moyens naturels de lutte contre la misère qui écrase tous les pays ».

89 « L'expiation mystique », *Source cachée*, *op. cit.*, p. 233.

90 *Ibid.*, p. 234.

91 *Ibid.*, p. 233.

92 Cité dans : J. BOUFLET, *op. cit.*, p. 116 (lettre du 12.02.1928 à Sœur

Callista Kopf, o.p. ; cf. *Werke*, t. VIII, p. 54).

93 Ibid., p. 220.

94 *La puissance de la croix*, op. cit., p. 123 (voir *Werke*, t. IX, p. 133).

95 F. M. SCHANDL, op. cit., p. 147-148.

96 Cf. ibid. p. 252, note 259.

97 « Ave Crux, spes unica », *Source cachée*, op. cit., p. 237-238.

98 « Saint Joseph, Veille ! 19.III.39 », *Le secret de la croix*, op. cit., p. 110-111. « L'abomination de la désolation » est une nouvelle référence au combat eschatologique (cf. Dn 9, 27 ; Mt 24, 15).

99 « Comment je suis venue au Carmel de Cologne », ibid., p. 82.

100 Ibid., p. 83.

101 Cf. W. HERBSTRITH, *Edith Stein. Ein Lebensbild in Zeugnissen und Selbstzeugnissen*, op. cit., p. 125.

102 Cf. F. M. SCHANDL, op. cit., introduction, p. XX.

103 Cf. C. FELDMANN, *Edith Stein. Juive, Athée, Moniale*, op. cit., p. 127-129. Pour un point de vue protestant, voir l'avis d'Hedwig Conrad-Martius dans son article « Meine Freundin Edith Stein » in : W. HERBSTRITH (éd.), *Edith Stein. Ein Lebensbild in Zeugnissen und Selbstzeugnissen*, op. cit., p. 97.

104 Cité par : M. LENA, « Edith Stein : l'histoire en secret » in : *Carmel*, n° 89, 1998, p. 80. Sur l'authenticité discutée de cette déclaration stylisée, voir : F. M. SCHANDL, op. cit., p. 249, note 245.

105 *Le secret de la croix*, op. cit., p. 117 (cf. *Werke*, t. X, p. 148).

106 C'est le cas de Sœur Waltraud Herbstrith dans *Edith Stein. Ein Lebensbild in Zeugnissen und Selbstzeugnissen*, op. cit., p. 126 ou encore dans l'introduction de : F. M. SCHANDL, op. cit., p. XX. Voir dans le même sens : C. RASTOIN, op. cit., p. 28.

107 Cf. *Edith Stein. Ein Lebensbild in Zeugnissen und Selbstzeugnissen*, op. cit., p. 126.

108 Cf. F. M. SCHANDL, op. cit., p. 148.

109 Cf. *Source cachée*, op. cit., p. 283-321.

110 Ibid., p. 319.

111 Ibid., p. 321.

112 Ibid., p. 320.

113 À ce titre, il est significatif qu'Edith Stein se soit directement identifiée à la figure biblique d'Esther dans une lettre du 31.10.1938 adressée à Mère Petra Brüning (cf. *Werke*, t. IX, p. 121). Nous aurons l'occasion de reparler de cette identification très symbolique.

114 Dans son texte « Comment je suis venue au Carmel de Cologne », *Le secret de la croix*, op. cit., p. 82, Edith Stein écrit : « le destin de ce peuple était aussi le mien ».

115 Dans son homélie pour la béatification d'Edith Stein à Cologne le 1<sup>er</sup> mai 1987, Jean-Paul II citait un extrait du « Testament », en précisant « qu'elle ne se contente pas d'accepter les souffrances et la mort passivement, elle les unit consciemment avec l'acte sacrificatoire et expiatoire de notre Rédempteur, le Christ Jésus » (*La documentation catholique*, n° 1941, 1987, p. 574).

116 Pour cette activité de médiation possible à l'homme, voir le très intéressant chapitre III sur « La structure ontique de la personne et sa problématique épistémologique » dans : *De la personne. Corps, âme, esprit*, Paris, Cerf / Éditions universitaires de Fribourg, 1992, p. 44-56.

117 *Edith Stein, la quête de vérité*, (coll.), op. cit., p. 187-188.

118 *Briefe an Roman Ingarden*, *Werke*, t. XIV, Freiburg i. Br., Herder, 1991.

119 Cf. tableau 1 de l'analyse statistique (cf. *supra*).

120 Cf. tableau 2 de l'analyse statistique (cf. *supra*).

121 Cf. F. M. SCHANDL, op. cit., p. 130.

122 Cf. « Le mystère de Noël », *La Crèche et la Croix*, op. cit., p. 44 : « La souffrance et la mort du Christ se perpétuent dans son corps mystique et dans chacun de ses membres ».

123 Cette réalité surnaturelle de la vie mystique acquiert un relief unique chez les saints marqués physiquement par les stigmates de la Passion. Mais Edith Stein songe peut-être ici à sainte Thérèse d'Avila consolant son père mourant qui souffrait « d'une douleur lancinante aux épaules » en lui disant « que Dieu voulait certainement lui faire éprouver une part des souffrances

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

ont le courage d’embrasser la Croix et Celui qui y est attaché<sup>271</sup>.  
»

On voit que cette notion de “justice divine” est déterminante dans la pensée d’Edith Stein puisque c’est d’elle que découle au fond la nécessité de l’expiation : « Le retour de l’humanité délivrée se jetant dans le cœur du Père céleste, l’acceptation de notre condition filiale sont un don gratuit de la grâce, de l’Amour qui est tout miséricorde. Mais il ne peut se produire au détriment de la sainteté et de la justice divines. » Et elle ajoute immédiatement comme une conséquence nécessaire : « La somme totale des fautes humaines depuis la chute originelle jusqu’au jour du jugement doit être annulée par une mesure correspondante d’actes d’expiation<sup>272</sup>. » Bien qu’il semble qu’on ait ici la conception d’une miséricorde divine limitée par les exigences de sa justice, il faut cependant ajouter qu’Edith Stein n’oppose pas ces deux attributs en Dieu<sup>273</sup>.

On retrouve clairement dans ses textes cette idée que le Christ – vrai Dieu et vrai homme – est en mesure d’accomplir l’expiation de « la charge immense des fautes de l’humanité<sup>274</sup> » en vertu de sa double nature<sup>275</sup>. Elle écrit ainsi : « La nature humaine qu’il avait assumée rendait possible qu’il souffre et qu’il meure<sup>276</sup> ; mais la nature divine, qu’il possédait de toute éternité, donna à la souffrance et à la mort une valeur infinie et une force rédemptrice<sup>277</sup>. » Le langage proprement dogmatique rappellerait que, toutes les actions étant communes dans le Christ (la chair n’agit pas sans le Verbe, le Verbe n’agit pas sans la chair)<sup>278</sup>, la Rédemption est le fruit d’une « opération divino-humaine (*deivirilem*) que les grecs appellent “théandrique”<sup>279</sup> », c’est-à-dire double. Dans *L’être fini et l’Être éternel*, notre auteur revient sur cet aspect en l’enrichissant cette fois du thème

anselmien (repris par saint Thomas)<sup>280</sup> de la disproportion entre l'expiation – saint Anselme parle de satisfaction – exigée par l'offense faite à Dieu, et celle réalisée par le sacrifice de son Fils<sup>281</sup>. Elle précise dans ce sens : « Si l'expiation a une valeur suffisante – bien plus une valeur surabondante, – c'est parce qu'elle est l'œuvre d'une personne divine : ainsi l'expiation est infinie, et elle est exactement proportionnée à l'offense<sup>282</sup> faite à Dieu qui était, elle aussi, infinie<sup>283</sup>. »

Force est de reconnaître que, sur ce point, Edith Stein ne fait que reprendre à son compte un modèle sotériologique relativement schématique – systématisé notamment par saint Anselme – et qui a eu un impact considérable pendant des siècles dans le monde catholique (et protestant). En effet, même s'il n'est pas le père de ce modèle, « c'est incontestablement saint Anselme de Cantorbéry (1033-1109) qui a donné, avec la doctrine de la satisfaction<sup>284</sup>, ses bases à la sotériologie occidentale du second millénaire<sup>285</sup> ». Cette doctrine, exposée dans son fameux *Cur Deus homo ? (Pourquoi un Dieu homme ? 1094-1098)*, peut se résumer de la façon suivante : l'honneur de Dieu ayant été blessé par l'homme pécheur, ce dernier est tenu à une satisfaction qui dépasse cependant ses capacités en raison de sa faiblesse et de la gravité de sa faute. Tenue de réparer le préjudice occasionné par son péché, l'humanité se trouve donc confrontée à un devoir dont Dieu seul est capable. En somme, l'homme, et lui seul, *doit* satisfaire, alors que Dieu, et lui seul, *peut* le faire. Comment, et par qui, la dette du péché peut-elle alors être acquittée ? L'Incarnation va permettre de se dégager de cette aporie. Vrai Dieu et vrai homme à la fois, le Verbe de Dieu incarné réunit en effet en son unique Personne la nature de l'offensé et celle de l'offenseur. Dans le Christ, une satisfaction

qui soit à la fois efficace<sup>286</sup> et qui réponde pleinement aux exigences de la justice devenait enfin possible<sup>287</sup>.

Encore qu'Edith Stein ne cite pas l'œuvre théologique de saint Anselme, il est sûr qu'elle en connaissait la pensée<sup>288</sup>. Mais ceci ne veut pas dire que la doctrine anselmienne soit le seul courant théologique qui ait influencé sa réflexion. D'ailleurs, des différences d'accentuations interdisent de considérer l'archevêque de Cantorbéry comme *le* modèle d'Edith Stein. Ainsi, là où celle-ci parle d'"expiation", de "sacrifice" et de "rançon", l'œuvre de celui-là ignore ces termes et parle d'une part de "satisfaction" et d'autre part de "réparation" et de "restauration" de l'homme<sup>289</sup>. De plus, on voit affleurer dans certains textes d'Edith Stein l'idée – absente chez saint Anselme<sup>290</sup> – que la satisfaction de la justice divine serait un préalable à l'exercice de sa miséricorde. Ainsi, lorsqu'elle écrit : « Là [sur la croix], Il [le Christ] paie à la Justice divine [...] la rançon due pour la dette des péchés accumulés depuis tous les temps. Il ouvre ainsi les écluses de la miséricorde du Père à tous ceux qui ont le courage d'embrasser la Croix et Celui qui y est attaché<sup>291</sup>. » Chez saint Anselme, la croix accomplit certes la satisfaction pour le salut de l'homme, mais elle n'est pas le prix à payer pour que s'exerce la miséricorde divine : celle-ci ne s'oppose pas à la justice, mais l'assume en l'incluant sans jamais l'annuler. S'il est vrai que Dieu sauve *à cause de* l'offrande satisfactoire de la croix de son Fils, il faut ajouter que celle-ci (justice) est tout autant *le fruit* de sa volonté de salut (miséricorde). La justice étant elle-même de l'ordre de la surabondance et de la gratuité, il est très juste de constater que toute la logique anselmienne – loin de se réduire à un juridisme étroit – s'inscrit dans une belle « inclusion qui va de la

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

persécution est une persécution de la nature humaine du Christ<sup>375</sup> ».

Les péchés des hommes rejaillissent donc sur le Christ, qu'ils blessent<sup>376</sup>. Cette blessure, en retour, atteint durement ceux qui aiment Dieu comme le montre, dans un parallèle saisissant, l'exemple de Marie. Ainsi, si le cœur de Jésus a été transpercé par une lance, l'âme de sa mère le fut par une épée<sup>377</sup>. N'a-t-on pas ici comme le paradigme de ce lien d'amour qui unit en une participation réciproque la vie du Maître et celle de son disciple ou, pour employer une expression de Jean-Paul II, de cette « communion dans la douleur avec la personne aimée <sup>378</sup> »? « Homme parfait<sup>379</sup> » dont “les yeux sont trop purs pour voir le mal”<sup>380</sup>, le Christ est l'archétype de tous les justes qui, à l'instar de Lot, sont torturés à la vue des œuvres mauvaises qui les entourent (cf. 2 P 2, 7-8)<sup>381</sup>. Le rôle du Christ – et de son disciple à sa suite – ne se limite cependant pas à celui d'une victime passive du mal et du péché. Il peut librement<sup>382</sup>, tel le serviteur souffrant, “prendre sur lui”<sup>383</sup> le mal du péché et la peine qui lui est intrinsèque<sup>384</sup>, pour faire de sa vie et de sa souffrance un sacrifice expiatoire<sup>385</sup>. Mystérieusement, ses blessures peuvent alors guérir celles des pécheurs<sup>386</sup>. Cette substitution volontaire ne fait pas de Jésus lui-même un réprouvé<sup>387</sup>, elle ne l'isole pas davantage des hommes. Si le Christ pâtit du poids de la croix « pour l'ôter du monde<sup>388</sup> », il est vrai aussi qu'il appelle les pécheurs à un ministère de compassion en les associant à l'expiation de leurs péchés et donc à sa lutte contre les puissances du mal. Edith Stein parlerait “d'aider le Seigneur à porter sa croix” en acceptant qu'il accomplisse l'expiation dans les membres de son Corps

mystique<sup>389</sup>. En effet, « le combat entre le Christ et l'Antéchrist est loin d'être achevé. Dans ce combat, ceux qui marchent à la suite du Christ ont leur place à tenir. Et leur arme principale est la croix<sup>390</sup> ». C'est précisément dans la participation existentielle à ce combat qu'il faut situer l'engagement humain dans l'expiation christique.

Reimund Bieringer explique avec pertinence que, chez Edith Stein, l'expiation du Christ n'est pas substitutive au sens où elle dispenserait le pécheur de ses responsabilités. C'est elle, au contraire, qui permet à l'homme d'expier à son tour : « Tout homme doit souffrir et mourir ; mais lorsqu'il est un membre vivant du Corps du Christ, sa souffrance et sa mort tiennent de la divinité du Chef une force rédemptrice<sup>391</sup> » écrit-elle. Jésus ne déresponsabilise pas les pécheurs en prenant leur place<sup>392</sup> et en monopolisant jalousement la souffrance expiatrice. Donateur de tout bien, son désir est de communiquer à ceux qui veulent le suivre – et à leur mesure – ce qu'il est lui-même : le Rédempteur de l'homme<sup>393</sup>. Ainsi, en accomplissant les mêmes œuvres<sup>394</sup>, le « disciple bien formé sera comme son maître » (Lc 6, 40). Pour valoir, la Passion du Sauveur n'a nul besoin d'absorber ou d'annuler le potentiel expiatoire de la souffrance des autres hommes. Son chemin de croix crée au contraire un espace<sup>395</sup> (assumé par la médiation de l'Église) qui leur permet effectivement d'"avoir part"<sup>396</sup> aux souffrances du Christ expiant. L'homme peut donc expier non pas malgré l'œuvre expiatoire du Christ, mais grâce à elle. Ces deux réalités ne s'opposent pas, mais la première découle de la seconde qui lui confère sa valeur. Au disciple qui accepte de le suivre, le Christ ne promet pas d'enlever la croix pour la porter à sa place mais il l'invite à lui emboîter le pas : « Si quelqu'un veut venir à ma

suite, qu'il se renie lui-même et prenne sa croix, et qu'il me suive » (Mt 16, 24). Si le rôle de Jésus avait été celui d'un "remplaçant", remarque R. Bieringer, 2 Co 5, 14 (« un seul [le Christ] est mort pour tous et donc [...] tous sont morts ») aurait dû être formulé de manière exactement inverse : "le Christ étant mort pour tous, tous sont affranchis de la mort"<sup>397</sup>. L'action salvatrice spécifique du Sauveur ne consiste pas à supprimer la souffrance et la mort du fidèle mais à les rendre féconds en leur conférant cette puissance de salut – ou "force rédemptrice" – qui va les transformer en un chemin de rachat et de vie.

C'est l'amour qui a poussé Jésus à donner sa vie pour le rachat des pécheurs<sup>398</sup>. En effet, « l'offense ne s'efface que par l'amour<sup>399</sup> » écrivait déjà saint Thomas. C'est encore « "l'amour jusqu'à la fin" qui confère sa valeur de rédemption et de réparation, d'expiation et de satisfaction au sacrifice du Christ<sup>400</sup> ». La souffrance est rédemptrice (a valeur de sacrifice expiatoire) quand elle est offerte par amour<sup>401</sup>. Enfin, n'est-ce pas ce même amour qui appelle et pousse le disciple à imiter l'attitude de son maître ? À moins d'être un poids mort, le membre véritablement vivant du Christ entend et comprend cette injonction du Seigneur serviteur : « c'est un exemple que je vous ai donné : ce que j'ai fait pour vous, faites-le vous aussi » (Jn 13, 15). Il entend aussi l'Apôtre l'exhorter à "imiter Dieu en suivant la voie de l'amour, à l'exemple du Christ" qui « nous a aimés et s'est livré lui-même à Dieu pour nous, en offrande et victime » (Ep 5, 1-2). L'Écriture reprend ce thème à maintes reprises. Ainsi, quand elle dit : « C'est à ceci que désormais nous connaissons l'amour : lui, Jésus, a donné sa vie pour nous ; nous aussi, nous devons donner notre vie pour nos frères » (1 Jn 3, 16) et encore : « Celui qui prétend demeurer en lui, il faut qu'il marche lui-même dans la voie où lui a marché » (2, 6).

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

une démarche solidaire d'expiation. Elle-même, au lieu de fuir la croix qui se profile à l'horizon de son peuple, va l'embrasser un peu comme l'avait fait avant elle la "petite Thérèse"<sup>472</sup>. Cette démarche qui implique le don de tout son être n'ira pas sans déchirement intérieur au point de vue existentiel.

Pour Edith Stein, l'expiation semble viser en premier lieu le mal commis contre les juifs<sup>473</sup> et le combat pour la paix<sup>474</sup>. Elle est motivée en cela aussi par « le manque de foi du peuple juif » et l'accueil du Seigneur par les Siens<sup>475</sup>. La solidarité avec son peuple et ce qu'elle appelle son manque de foi sont l'un et l'autre tant causes de souffrance que motifs d'expiation. Finalement, cette dernière revêt chez Edith Stein un caractère d'universalité comme le montre la longue liste des communautés humaines auxquelles s'adresse l'offrande expiatoire contenue dans son testament qu'elle clôt par ces mots : « qu'aucun d'entre eux ne se perde<sup>476</sup> ». Dans un poème<sup>477</sup>, elle demande d'ailleurs à Dieu de bénir tout homme sans exception, y compris « cette bande d'exaltés ténébreux qui ne craignent pas le fantôme de chemins inconnus<sup>478</sup> » (allusion aux nazis).

L'expiation d'Edith Stein n'est pas dirigée *contre* qui que ce soit : elle est une intercession devant Dieu *pour* le monde entier et plus particulièrement pour ceux qui vivent une situation concrète de détresse extrême. Au dire de ses familiers, l'expiation était pour elle un dernier moyen afin que la haine n'ait jamais le dernier mot : pour ce, il fallait l'aborder en priant et en expiant par substitution. En prenant sur soi la souffrance à la fois des victimes et des auteurs de la haine, une dernière grâce devait être implorée pour les bourreaux<sup>479</sup>.

Confrontée à un mal qui dépasse infiniment la capacité de la personne humaine et condamnée à renoncer quasiment à toute

possibilité d'action extérieure (hormis, éventuellement, la résistance passive de la fuite), elle opte pour l'engagement ultime dans la logique de l'amour. C'est tout le sens de l'offrande expiatoire volontaire d'elle-même<sup>480</sup> pour que son prochain – qu'il soit victime ou bourreau – soit sauvé malgré toutes les apparences contraires.

## Un engagement situé

L'expiation n'a pas été une démarche théorique ou désincarnée dans l'existence d'Edith Stein, mais elle prend place dans des "lieux" bien précis de sa vie et de son environnement culturel, religieux et historique.

## L'époque et la spiritualité

Les auteurs ayant travaillé Edith Stein ne manquent pas de relever la place importante accordée à l'expiation dans la théologie de son temps, mais aussi dans la vie chrétienne en général et la liturgie en particulier. Cette situation contraste fortement avec celle d'aujourd'hui où cette dimension de l'existence religieuse semble être ensevelie dans un épais silence<sup>481</sup>. En entrant dans l'Église catholique, Edith Stein rejoint une communauté dans laquelle la terminologie sacrificielle est très répandue surtout depuis le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>482</sup>. De ce point de vue, c'est tout naturellement qu'elle va reprendre à son compte l'expression théologique et spirituelle de cette époque<sup>483</sup>, telle qu'elle a pu la trouver, par exemple, dans des ouvrages de piété ou dans le catéchisme catholique qu'elle a acheté dès le lendemain de sa conversion<sup>484</sup>.

De plus, Edith Stein entre au Carmel, c'est-à-dire dans un

des Ordres contemplatifs les plus austères à cette époque (jeûne, mortifications), l'expiation étant précisément mise en avant comme un trait particulièrement important de la spiritualité thérésienne<sup>485</sup>. La mission de la moniale est ainsi clairement définie aux yeux de la moniale : « Intercéder pour les pécheurs par une souffrance librement consentie et joyeuse, et participer ainsi à la rédemption de l'humanité<sup>486</sup>. » Par la prière et le sacrifice, il s'agit de "compenser" les péchés des hommes et d'expier ainsi l'atteinte à l'honneur de Dieu qu'ils représentent. L'extrait qui suit, daté de la Chandeleur 1934, met bien en lumière cette piété de l'adoration réparatrice liée au culte du Sacré Cœur de Jésus dans lequel baignait l'ensemble de la vie religieuse.

« Hier, nous avons célébré dans la chapelle de notre carmel la fête de l'Adoration perpétuelle [...]. Pendant que, dehors, le tourbillon étourdissant du carnaval entraîne les personnes dans un état de gaieté et d'ébriété, pendant que le combat politique divise les esprits et que la misère profonde fait tellement perdre cœur [...], en de semblables lieux de silence et de prière, les cœurs sont ouverts au Seigneur. Ils lui offrent la chaleur de leur amour en contrepartie de l'indifférence, du mépris qui lui sont opposés à l'extérieur ; pour les offenses que le cœur divin doit subir chaque jour et à chaque instant, ils veulent offrir réparation. [...] En notre temps, [...] se réveille une compréhension toute nouvelle de la puissance de la prière, de l'expiation et de la réparation<sup>487</sup>. »

Même si elle s'appuie sur une spiritualité précise, Edith Stein semble bien elle-même adopter une « compréhension toute

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

La question est ici de savoir si, en Edith Stein, il n’y aurait pas d’un côté la philosophe rigoureuse et de l’autre la religieuse “mystique”, voire exaltée, qui aurait simplement repris à son compte la pensée théologique et spirituelle de son temps. Son passage à la foi catholique l’aurait-elle amené à abdiquer son intelligence pour se satisfaire d’un prêt-à-penser religieux ?

Le courant philosophique de la phénoménologie à l’école de Husserl ou encore de Scheler lui avait appris à « poser sur toutes choses un regard exempt de préjugés, et [à] bannir les “œillères”, quelles qu’elles fussent<sup>576</sup> ». Selon Husserl, il s’agissait de « pratiquer la philosophie comme [une] science rigoureuse<sup>577</sup> », d’après le principe selon lequel « en philosophie on ne peut rien admettre dont l’évidence absolue – après une analyse complète – ne peut être établie<sup>578</sup> ». Dans un grand souci d’objectivité<sup>579</sup>, le but était d’« aller aux choses et à leur demander ce qu’elles disent d’elles-mêmes, afin d’obtenir des certitudes qui ne résultent nullement de théories préconçues, de préjugés non vérifiés<sup>580</sup> ». Habitée à une méthode de pensée rigoureuse en matière philosophique, Edith Stein a-t-elle sacrifié en partie son esprit critique dans son approche religieuse de l’expiation ?

## L’expiation steinienne et le judaïsme

La béatification d’Edith Stein en 1987, puis sa canonisation en 1998, ne sont pas allées sans provoquer discussions et controverses surtout au sein des autorités juives. Interrogé par Radio-Schalom, René-Samuel Sirat, grand rabbin du consistoire central de France et vice-président du Conseil des rabbins d’Europe, n’avait ainsi pas hésité à déclarer que « le Pape s’est trompé en canonisant Edith Stein ». Et d’exprimer le

motif de son désaccord : « C'est la christianisation de la Shoah qui est en marche<sup>581</sup>. » Un certain Gordan est allé dans le même sens en voyant dans le fait que l'Église catholique reconnaisse à Edith Stein le titre de martyre « pour la foi chrétienne » (puisque assassinée *in odium fidei*<sup>582</sup>) une action symbolique usurpatoire qui doit donner une signification chrétienne à l'holocauste juif<sup>583</sup>.

Il est vrai que la démarche expiatoire d'Edith Stein est étroitement liée au sens chrétien qu'elle donne à la persécution des juifs. Elle associe cette dernière au « destin du peuple de Dieu »<sup>584</sup> sur lequel se pose lourdement la main de Dieu<sup>585</sup>. Il est vrai aussi que l'un des motifs de son offrande expiatoire mentionnée dans son testament du 9 juin 1939, est « le manque de foi du peuple juif [et] que le Seigneur soit accueilli par les Siens<sup>586</sup> ». C'est à des déclarations de ce type que Cécile Rastoin, avec beaucoup d'autres, apporte des réserves. Elle estime ainsi « que canoniser une personne n'est pas absolutiser chacune de ses phrases<sup>587</sup> » et, plus loin : « Elle [Edith Stein] a écrit à partir du langage catholique préconciliaire, elle en reste parfois tributaire et nous ne pouvons plus alors accepter aisément sa formulation<sup>588</sup>. » On se rappelle aussi W. Herbstrith parlant de « langage antijudaïque préconciliaire »<sup>589</sup>. La démarche expiatoire d'Edith Stein se serait-elle faite aux dépens de sa solidarité avec le peuple juif dont elle se savait pourtant faire partie ?

## Éléments de réponse

Pour une spiritualité de la croix ouverte à la vie

L'étude des textes démontre – on l'a dit – qu'Edith Stein était tout à fait consciente du risque de perversion que représenterait « un goût maladif pour la souffrance<sup>590</sup> ». Elle différencie d'ailleurs radicalement la « tendance sensuelle » de celui qui recherche la souffrance « en vue d'un plaisir pervers et masochiste » et « l'aspiration spirituelle » du « désir de la souffrance expiatrice<sup>591</sup> ». Elle tient compte des risques de ce désir et en énumère les conditions<sup>592</sup>. Pour autant, elle n'est pas naïve : elle sait que la recherche de la souffrance par les saints demeurera une « perversion » aux « yeux de la raison naturelle<sup>593</sup> ».

Si l'on peut considérer qu'elle a vu dans la croix expiatrice du Christ le paradigme<sup>594</sup> de toute son existence (de) religieuse, c'est parce qu'elle considérait cette croix non pas comme un but<sup>595</sup>, mais comme le moyen et le lieu par excellence de « l'union nuptiale avec Dieu<sup>596</sup> ». Fidèle en cela à la doctrine sanjuaniste, elle considère que « le chemin de la souffrance est le plus sûr, le plus expérimenté pour parvenir à l'union avec le Seigneur<sup>597</sup> ». Aussi, la souffrance ne prend-elle sens que si elle est endurée « en union avec le Seigneur » et, par là, « inscrite dans la grande œuvre de la rédemption où elle porte du fruit<sup>598</sup> ». Edith Stein a le souci d'articuler le mystère pascal : pour que l'homme nouveau puisse ressusciter, le vieil homme doit mourir sur la croix<sup>599</sup>. En cela, elle est fortement marquée par la double influence paulinienne<sup>600</sup> et sanjuaniste. Ysabel de Andia remarque à juste titre qu'« Edith Stein doit sa *theologia crucis* à saint Paul et sa *scientia crucis* à Jean de la Croix<sup>601</sup> » et que, par conséquent, sa « *theologia crucis* est bien une *theologia gloriae* et la Croix un signe de triomphe<sup>602</sup> ». Edith Stein refuse

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

parlant précisément de la malédiction censée peser sur le peuple juif<sup>697</sup>. Il paraît donc pour le moins hasardeux de dire qu'Edith Stein ne fait que reprendre les clichés de son temps sur le judaïsme.

Que retenir en fin de compte ? Il est indéniable que notre auteur a vu un lien entre la persécution des juifs et l'économie divine perçue successivement sous les traits de la main de Dieu et de la croix du Sauveur. Mais est-ce une raison pour affirmer qu'Edith Stein a souscrit à la thèse du rejet du peuple juif comme étant maudit par Dieu ? Nous ne le pensons pas. Fidèle à la théologie paulinienne développée en Rm 11, elle écrit d'ailleurs ces mots éloquents : « Tu n'as pas rejeté Ton peuple malgré toutes ses infidélités, mon Dieu<sup>698</sup>. » Pouvait-elle en effet à la fois s'offrir en victime d'expiation « pour que l'empire de l'Antéchrist s'écroule<sup>699</sup> » et reconnaître en ce dernier la « main de Dieu » ? Il est vrai, cependant, que « la tradition d'Israël elle-même enseigne que la persécution n'est pas sans rapport avec le péché d'Israël<sup>700</sup> ». Edith Stein a pu trouver chez les prophètes la notion de châtement provisoire<sup>701</sup> dû à l'infidélité du peuple d'Israël<sup>702</sup>, ou celle, très délicate, du « sens providentiel de la persécution<sup>703</sup> ». Israël – sans pour autant justifier les exactions de ses ennemis – n'a-t-il pas vu en certains d'entre eux comme des instruments de la justice divine<sup>704</sup> ?

En guise d'ouverture, nous dirons qu'en véritable fille du peuple juif, Edith Stein possédait ce sens aigu de l'élection divine perçue certes comme un “privilège”, mais davantage encore comme source d'une responsabilité accrue. Dans la théologie biblique, il dépend en effet d'Israël que le Nom du Dieu unique soit profané parmi les nations (cf. Ez 36, 20-23 ;

Rm 2, 24) ou sanctifié parmi ses fils (cf. Lv 22, 32). Israël, en effet, a été choisi et consacré parmi les nations pour porter et sanctifier<sup>705</sup> le Nom du Dieu vivant qui a été invoqué sur lui (cf. Ba 2, 15). Cette mise à part (cf. Nb 23, 9 ; Dt 7, 6) et ce particularisme<sup>706</sup> irréductible lié à l'élection (cf. Est 3, 8), tout en faisant sa gloire (cf. Rm 9, 4), le rendent aussi vulnérable et lui apportent bien souvent la persécution (cf. 1 M 1, 11). Que ce soit dans la détresse ou la gloire, le juif vient en quelque sorte toujours "d'abord" (cf. Rm 1, 16 ; 2, 9-10).

L'épreuve terrible que traverse son peuple éveille en Edith Stein le désir de partager son destin jusqu'au bout. Ce faisant, elle ne choisit pas l'holocauste<sup>707</sup> pour les autres victimes et ne prétend pas détenir le sens ultime de la Shoah<sup>708</sup>. « "L'holocauste" désiré par Edith Stein n'est évidemment pas la "Shoah" mais le désir de s'offrir elle-même » précise Ysabel de Andia<sup>709</sup>. Dans la mesure où elle n'est pas demeurée extérieure au drame qui écrasait son peuple, n'avait-elle pas en quelque sorte le droit de donner un sens<sup>710</sup> expiatoire à son propre engagement (voir son testament du 9 juin 1939)? Edith Stein, qui était habitée par la « conviction de foi qu'il n'existe pas de hasard – vu de la part de Dieu<sup>711</sup> » dont la providence englobe à la fois sa vie individuelle et celle de toute l'humanité, aura perçu un sens rédempteur, mais comme enveloppé dans un épais mystère, là où beaucoup n'ont vu que le non-sens absurde du mal ou l'acharnement de Dieu sur son peuple. À Wielek, employé néerlandais du camp de Westerbork où elle était internée quelques jours avant sa mort, elle confia dans une conversation : « Le monde est composé de contraires... (Mais) finalement rien ne subsistera de ces contraires. Seul restera le grand amour. Comment donc pourrait-il en être autrement?<sup>712</sup> »

Il est indéniable que la perception chrétienne du judaïsme a considérablement changé aux cours des dernières décennies. Qu'il suffise de penser à l'évolution de l'oraison pour les juifs dans la liturgie romaine du Vendredi saint. Même si le « drame de l'ignorance ou de la méconnaissance du Christ Jésus<sup>713</sup> » n'est pas occulté, le ton s'est nettement modifié<sup>714</sup>. S'opposant à un certain « enseignement du mépris », certains cherchent à considérer la permanence d'Israël de manière plus positive : « La non-reconnaissance du Christ par une partie des Juifs n'est pas seulement « refus » mais positivement ce qui fait rebondir l'Histoire avec sa conséquence inattendue : l'intégration des Gentils<sup>715</sup> » (cf. Rm 11, 12.25). Non seulement les Israélites ne doivent pas être « présentés comme réprouvés par Dieu ni maudits, comme si cela découlait de la Sainte Écriture »<sup>716</sup> mais, à la suite de saint Paul, on insiste de nouveau sur le fait que le peuple juif demeure aimé « à cause des pères » (cf. Rm 11, 28). Edith Stein, sans rien renier de l'unicité salvifique de Jésus Christ et de la vérité définitive advenue en lui<sup>717</sup>, aura cherché à vivre – parfois douloureusement (cf. Rm 9, 2-3) – l'unité irréductible entre l'Ancien et le Nouveau Testament<sup>718</sup>.

## Ouverture

### De la quête de la vérité à la sagesse de la croix expiatrice

À l'instar de sainte Thérèse de Lisieux<sup>719</sup> – quoique manière différente –, toute la vie d'Edith Stein a été marquée par une recherche passionnée de la vérité et de la sagesse. « Mon unique prière était la recherche de la vérité<sup>720</sup> » dira-t-elle de la période de son adolescence où elle perdit la foi de son enfance

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

; « le sang de l'Alliance, versé pour la multitude, pour le pardon des péchés » (Mt 26, 28) ; « Quelqu'un a payé le prix de votre rachat » (1 Co 6, 20) ; « Christ Jésus, qui s'est donné en rançon pour vous » (1 Tm 2, 6) ; « Il [le Christ] a effacé [...] la cédule de notre dette » (Col 2, 14).

271 *La Science de la Croix*, op. cit., p. 305.

272 « L'expiation mystique », *Source cachée*, op. cit., p. 231.

273 « Le Seigneur est non seulement *juste*, mais *miséricordieux* » (*De la personne*, op. cit., p. 52).

274 « L'expiation mystique », *Source cachée*, op. cit., p. 232 ; cf. « Le mystère de Noël », *La Crèche et la Croix*, op. cit., p. 35-36.

275 En sa Personne indivise, le Verbe incarné unit Dieu qui justifie en rachetant et l'homme qui satisfait en expiant.

276 L'idée est traditionnelle. Dans un sermon sur la Passion du Seigneur, saint Augustin écrit ainsi : « *ce Verbe de Dieu s'est fait chair, et il a établi sa demeure parmi nous. Car il n'aurait pas eu en lui-même de quoi mourir pour nous, sans cette chair mortelle qu'il a tirée de nous* » (cité dans *La liturgie des heures*, op. cit., vol. II, p. 319).

277 « Le mystère de Noël », *La Crèche et la Croix*, op. cit., p. 44.

278 Cf. Lettre *Promississe me memini* du pape saint Léon I<sup>er</sup> appelée également *Tomus Leonis II* (17 août 458) (*DH*, n° 317-318). Il peut être utile de rappeler que, la Personne divine du Fils de Dieu étant l'unique sujet de l'humanité du Christ, « tout dans l'humanité du Christ doit [...] être attribué à sa personne divine comme à son sujet propre » (*CÉC*, n° 468 ; cf. n° 466).

279 Concile du Latran (octobre 649), canon 15 (*DH*, n° 515).

280 Cf. *Somme contre les Gentils*, III, 158, Considerandum (cité dans : B. SESBOÛE – J. WOLINSKI [dir.], op. cit., p. 494). N'oublions pas qu'Edith Stein avait participé aux Journées d'études thomistes à Juvisy en 1932 et qu'elle connaissait donc très bien la pensée de saint Thomas, dont elle avait traduit le *De veritate* en 1928.

281 L'idée est courante : « Notre-Seigneur a souffert plus qu'il ne fallait pour nous racheter. Mais ce qui aurait satisfait la justice de son Père n'aurait pas satisfait son amour » disait ainsi saint Jean-Marie Vianney (*Le Curé d'Ars. Sa pensée - Son cœur*, Présentés par l'abbé Bernard Nodet, Paris, Desclée de Brouwer, 1997, p. 51).

282 Contrairement à ce qu'avance R. BIERINGER, op. cit., p. 101, les thèmes de l'honneur blessé de Dieu et de la satisfaction ne sont donc pas totalement absents sous la plume d'Edith Stein (même si elle ne les mentionne que rarement, il est vrai).

283 Op. cit., p. 515.

284 « Le terme de satisfaction vient du droit romain. Il n'y exprimait pas l'acquittement total d'une dette, mais le fait d'en "faire assez" (*satisfacere*), de faire ce que l'on pouvait, pour être relaxé. La satisfaction tenait ainsi lieu du paiement d'une dette. Tertullien, juriste de formation, fit entrer ce terme dans le vocabulaire théologique en l'appliquant à la conduite pénitentielle du pécheur "satisfaisant" pour son péché [...]. Saint Ambroise emploiera le premier ce terme à propos du Christ en croix » (B. SESBOÛE – J. WOLINSKI [dir.], op. cit., p. 488).

285 Ibid., p. 486.

286 Voici ce qu'écrit, de manière très représentative, saint Jean Fisher dans son commentaire sur le psaume 129 : « Ce sacrifice [celui du Christ grand prêtre] est si apprécié et agréé de Dieu que celui-ci, dès qu'il l'a vu, n'a pu refuser, prenant pitié de nous, d'accorder son pardon à tous ceux qui se repentent vraiment » (cité dans *La liturgie des heures*, op. cit., vol. II, p. 270).

287 Pour un exposé plus complet de l'argument sotériologique de saint Anselme, nous renvoyons à : B. SESBOÛE – J. WOLINSKI (dir.), op. cit., p. 487-490.

288 Cf. *L'être fini et l'Être éternel*, op. cit., p. 112-115, notes 91, 97 et 105, où elle se réfère au *Proslogion* de saint Anselme.

289 Cf. B. SESBOÛE – J. WOLINSKI (dir.), op. cit., p. 490.

290 Cf. *ibid.*, p. 491.

291 *La Science de la Croix*, op. cit., p. 305 (voir aussi *ibid.*, p. 208). Dans le même sens, Edith Stein écrit que, « par leur supplication persévérante », les Carmélites « attirent la grâce et la miséricorde divine sur l'humanité plongée dans les péchés et la détresse » (« Amour pour amour. Vie et œuvre de sainte Thérèse de Jésus », *Source cachée*, op. cit., p. 102).

292 B. SESBOÛE – J. WOLINSKI (dir.), op. cit., p. 491.

293 La formulation est ici très proche du paragraphe consacré aux « Causes

de la mort de Jésus-Christ » dans le *Catéchisme du Concile de Trente* (op. cit., chap. 5, p. 55-57). Notons que ce texte ne parle pas à cet endroit de la “Justice divine” mais évoque par contre « la grandeur et la force de l’Amour de Dieu pour nous » (ibid., p. 56). Le paragraphe suivant (« Fruits de la mort de Jésus-Christ ») dit cependant du Christ qu’en payant à Dieu son Père toute la dette de nos péchés, la colère et l’indignation de ce dernier furent entièrement apaisées (ibid., p. 60).

294 Nous renvoyons à la citation de *L’être fini et l’Être éternel* (op. cit., p. 516) donnée plus haut. D’après Edith Stein, « n’est méritoire que ce qui n’est pas fait en vue d’une récompense. On ne peut pas *négoier* avec Dieu [...] personne ne peut se targuer devant Dieu de mérites qu’il aurait acquis, car il ne peut jamais savoir s’il a quelque mérite » (*De la personne*, op. cit., p. 52). On se gardera de durcir ces propos en rejetant le concept catholique de mérite en lui-même (voir notamment *CÉC*, n° 2006-2011). Edith Stein semble davantage s’opposer à une attitude mesquine qui tenterait de faire de Dieu l’obligé de l’homme, ce qui ne se peut, étant donné que, « à l’égard de Dieu, il n’y a pas, *au sens d’un droit strict*, de mérite de la part de l’homme » (ibid., n° 2007 [nous soulignons]). En réalité, c’est Dieu lui-même qui désire que nous méritions les grâces utiles à notre sanctification, comme pour l’obtention de la vie éternelle (cf. ibid., n° 2010). La raison d’être du mérite doit donc être recherchée du côté de *Dieu* qui a voulu associer l’homme au travail de la grâce (cf. ibid., n° 2008).

295 « Expiation » in : G. WIGODER (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du judaïsme*, op. cit., p. 393.

296 Cf. Lc 24, 47 ; Ac 2, 38 ; 3, 19 : « Convertissez-vous donc et revenez à Dieu, afin que vos péchés soient effacés ».

297 Quand l’Écriture ou la Tradition exhortent à “se sauver (soi-même)” (cf. Ac 2, 40 ; 1 Tm 4, 16 ; Homélie du II<sup>e</sup> siècle citée dans *La liturgie des heures*, op. cit., vol. IV, p. 298 et 301), elles n’invitent pas à faire son salut par ses propres forces, mais soulignent simplement la nécessaire implication de la *volonté* dans la conversion. La grâce prévenante de Dieu ne saurait dispenser d’une réelle *décision* de “choisir la vie” (cf. Dt 30, 15.19 ; Si 15, 16-17).

298 *De la personne*, op. cit., p. 46-47. Sur l’irréductibilité de cette responsabilité, voir Ex 32, 32-33 : à Moïse qui lui proposait d’être effacé du livre de vie en faveur des pécheurs, Dieu répond : « c’est celui qui a péché

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

souvent vécu comme une tragédie. Edith Stein attribue le taux relativement élevé de suicides parmi les juifs au manque de perspective de vie éternelle. Il est indéniable qu'Edith Stein a été marquée par le suicide de deux de ses oncles pour des difficultés financières (cf. *Werke*, t. VII, p. 50-51).

430 Dans *Aus dem Leben einer jüdischen Familie*, Edith Stein dit avoir été inconsciemment marquée de manière très profonde par les sentences de M<sup>me</sup> Stein : « *Was man will, das kann man* » (“quand on veut, on peut”) et : « *Wie man sich's vornimmt, so hilft der liebe Gott* » (“aide-toi et le ciel t'aidera”). M<sup>me</sup> Stein reconnaissait cependant que sa réussite ne devait pas être attribuée à ses propres forces mais à Dieu (cf. *ibid.*, p. 32 ; 198).

431 Cf. J. BOUFLET, *Edith Stein. Philosophe crucifiée*, op. cit., p. 31.

432 Lettre à Hedwig Conrad-Martius citée dans *Edith Stein, la quête de vérité*, op. cit., p. 29.

433 Elle dira plus tard ces mots significatifs dans une conférence prononcée le 31 janvier 1931 à Ludwigshafen sur le mystère de Noël : « Pour le chrétien, il n'y a pas d'étranger ; le prochain est toujours celui qui se trouve devant nous et qui a le plus besoin de nous » (*La Crèche et la Croix*, op. cit., p. 39-40).

434 Cité dans : J. BOUFLET, op. cit., p. 63 (voir *Werke*, t. VII, p. 125).

435 *Ibid.*, p. 81 (voir *Werke*, t. VII, p. 214). Son dévouement lui vaudra d'ailleurs, après la guerre, la “médaille de la bravoure” (*Tapferkeitsmedaille*) de la Croix Rouge (cf. J. BOUFLET, op. cit., p. 85).

436 *Ibid.*, p. 51 ; 141.

437 Cf. par exemple la lettre du 17.03.1933 à Sœur Adelgundis Jaegerschmidt, o.s.b., où Edith Stein écrit au sujet de sainte Thérèse de Lisieux : « Pour moi, il n'est rien de plus grand [une vie transformée par l'amour de Dieu], et j'aimerais, autant que possible, en nourrir ma vie et celle de tous mes proches » (cité dans : J. BOUFLET, op. cit., p. 216 ; voir *Werke*, t. VIII, p. 133).

438 Cf. par exemple J. BOUFLET, op. cit., p. 122ss ; 131.

439 Cf. *ibid.*, p. 174-175.

440 Il n'y a pas chez elle d'un côté le chercheur et de l'autre la personne.

441 Cf. J. BOUFLET, op. cit., p. 124.

442 Cf. l'interview de huit sœurs au Carmel d'Echt réalisée en 1977 in : *Carmel*, n° 49, 1988, op. cit., p. 67-77.

443 Dans une lettre du 11.01.1934 à Sœur Adelgundis Jaegerschmid, o.s.b., elle écrit de manière significative : « Si quelqu'un vient chez nous tout éreinté et brisé et qu'il emporte ensuite un peu de paix et de consolation, cela me rend très heureuse » (cité dans : *Source cachée*, op. cit., p. 26, note 5 ; voir *Werke*, t. VIII, p. 160).

444 Cf. par exemple : R. BIERINGER, op. cit., p. 110 ; F. M. SCHANDL, op. cit., p. 134ss.

445 Cf. B. DUPUY, « Edith Stein dans les griffes de la Gestapo. Précisions nouvelles sur son envoi en déportation » in : *Istina*, XLIII, 1998, p. 261.

446 Ibid., p. 260.

447 Dans son testament du 9 juin 1939, elle offre sa vie aussi pour ses « parents, vivants et morts » (*Le secret de la croix*, op. cit., p. 117).

448 Ibid., p. 83. On peut dire avec C. Rastoin qu'Edith Stein a agi « autant qu'il était en son pouvoir contre le fléau de l'antisémitisme nazi et de l'antijudaïsme ecclésial [sic] » (*Edith Stein et le mystère d'Israël*, op. cit., p. 79). Ses initiatives dans ce sens ont été multiples. Elle écrit une autobiographie (*Aus dem Leben einer jüdischen Familie* [1933-1935]) pour donner une image positive du judaïsme (cf. *Werke*, t. VII, p. 3-4). Elle traduit en 1939 le livre de Closen, s.j. sur la question juive et qui esquissait une lecture chrétienne de la permanence d'Israël à partir de l'Écriture. Elle écrit « La prière de l'Église » (1936) qui enracine l'Église dans l'alliance du Sinai, de même que « Histoire et esprit du Carmel » (1935) situe le Carmel dans la tradition d'Israël. Ne pouvant plus voter elle-même puisque non aryenne, elle refuse de plébisciter l'*Anschluß* lors du vote du 10 avril 1938 et on la voit même exhorter énergiquement sa communauté et ce, qu'elles qu'en soient les conséquences, de ne pas voter Hitler dans lequel elle voit « un ennemi de Dieu qui entraînera l'Allemagne à sa perte » (cf. F. M. SCHANDL, op. cit., p. 120). Notons au passage que son appréciation d'Hitler rejoint celle de Pie XI qui, selon un dossier du ministre italien des Affaires étrangères de l'époque, considérait ce despote en 1938 comme « le plus grand ennemi du Christ et de l'Église des temps modernes » (« Pie XI et Hitler » in : *L'Ami hebdo*, 1<sup>er</sup> avril 2001, p. 5).

449 *Le secret de la croix*, op. cit., p. 82. À un niveau moindre de la hiérarchie catholique, elle écrira le 6 mars 1932 à Mgr Sigismund Waitz,

évêque d'Innsbruck-Feldkirch, pour protester contre des remarques blessantes vis-à-vis du judaïsme dans ses livres sur saint Paul (voir : F. M. SCHANDL, op. cit., p. 121-122 ; note 221, p. 243 ; W. HERBSTRITH, *Edith Stein. Jüdin und Christin*, München, Neue Stadt, 1998<sup>2</sup>, p. 5).

450 Cette lettre a été rendue publique en 2003. On en trouvera une traduction française dans *La Croix*, 24 février 2003, p. 9. Voir aussi *Le secret de la croix*, op. cit., p. 84-85 et les notes 241 et 242. Pie XI devait déclarer le 6 septembre 1938 à un groupe de pèlerins belges venus à Rome : « Par le Christ et dans le Christ, nous sommes de la descendance spirituelle d'Abraham. Non, il n'est pas possible aux Chrétiens de participer à l'antisémitisme... L'antisémitisme est inadmissible. Nous sommes spirituellement des Sémites » (ibid., note 229, p. 80).

451 *De la personne*, op. cit. p. 44-46.

452 Ibid., p. 47-48. Edith Stein refuse ici le terme de « responsabilité collective » (ibid., p. 47). On perçoit une fois de plus l'influence d'Odon Casel, o.s.b. (cf. A. GOZIER, op. cit., p. 110).

453 *De la personne*, op. cit., p. 48.

454 Ibid.

455 Le cas de la juive néerlandaise Esther (dite Etty) Hillesum (1914-1943), qui avait elle aussi choisi délibérément de partager le sort de son peuple, mérite d'être mentionné. Avant d'être déportée à son tour, E. Hillesum assurait des fonctions d'« assistante sociale » au camp de Westerbork. Les survivants affirmèrent qu'elle fut pour eux, jusqu'au dernier moment, une « personnalité lumineuse ». Dans une lettre de décembre 1942, elle relate d'ailleurs l'arrivée, durant l'été, d'un transport de « catholiques juifs », dont des moniales et des moines « portant l'étoile jaune sur leur habit conventuel » (cf. E. HILLESUM, *Une vie bouleversée*. Journal 1941-1943. Suivi des *Lettres de Westerbork*, op. cit., p. XI ; 261 ; XIII [cette dernière référence renvoie à la fin du volume]).

456 Une inscription du journal d'Etty Hillesum en date du 18 septembre 1942 peut laisser supposer une rencontre avec Edith et Rosa Stein : « [Rencontré aussi] [...] deux religieuses, appartenant à une famille juive très orthodoxe, riche et très cultivée de Breslau, avec l'étoile jaune cousue sur leur habit monastique » (cité dans : P. LEBEAU, *Etty Hillesum. Un itinéraire spirituel*. Amsterdam 1941-Auschwitz 1943, Paris, Albin Michel, 2001, p. 238).

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

*vérité*, (coll.), op. cit., p. 15, note 7.

615 Cf. R. BIERINGER, op. cit., p. 123. Voir aussi l'homélie de Jean-Paul II pour la canonisation d'Edith Stein in : *La documentation catholique*, n° 2192, 1998, p. 954.

616 Cf. F. M. SCHANDL, op. cit., p. 134.

617 Voir le témoignage de Johannes Hirschmann, s.j., dans : W. HERBSTTRITH (éd.), *Edith Stein. Ein Lebensbild in Zeugnissen und Selbstzeugnissen*, op. cit., p. 134.

618 Cf. J. BOUFLET, op. cit., p. 271.

619 Cf. R. BIERINGER, op. cit., p. 92.

620 Ainsi, dans *L'être fini et l'Être éternel*, op. cit., p. 504 ; 514ss., elle cite, comme nous l'avons vu, le Concile de Trente (cf. *DH*, notamment les n° 1521 et suivants).

621 Il s'agit du *Catechismus catholicus* (Pro adultis) du cardinal Gasparri, publié à Rome en 1929 par la Polyglotte vaticane et qui en était déjà à sa sixième édition en 1931. Edith Stein cite la définition qu'il donne de la foi (cf. réponse à la question n° 515) dans *L'être fini et l'Être éternel*, op. cit., p. 34.

622 BARTMANN Bernard, *Lehrbuch der Dogmatik*, Freiburg i. Br., Herder, 1932<sup>8</sup>. D'après Sophie Binggeli, il semble qu'Edith Stein ait aussi lu la dogmatique de Scheeben.

623 Cf. *L'être fini et l'Être éternel*, op. cit., p. 515 ; B. BARTMANN, *Précis de théologie dogmatique*, t. I, Mulhouse, Salvator, 1951<sup>7</sup>, p. 433-434. L'église paroissiale d'Echt au Pays-Bas conserve un document démontrant qu'Edith Stein a emprunté un autre ouvrage de Bartmann (*Grundriß der Dogmatik*, Freiburg i. Br., Herder, 1923) le 24 avril 1933 à la bibliothèque universitaire de Münster.

624 Voir ainsi le rapprochement de la figure vétérotestamentaire du Serviteur souffrant qui offre sa vie en sacrifice expiatoire (cf. Is 53, 10) avec le Christ dans le mystère de sa Passion (cf. 1 P 2, 22-24).

625 « La justification nous a été *méritée par la passion du Christ* qui s'est offert sur la Croix en hostie vivante, sainte et agréable à Dieu [cf. Rm 12, 1] et dont le sang est devenu instrument de propitiation [cf. 3, 25] pour les péchés de tous les hommes » (*CÉC*, n° 1992 ; cf. n° 615-618).

626 Op. cit., p. X.

627 Voir l'avant-propos d'Edith Stein daté du 1<sup>er</sup> septembre 1939, *ibid.*, p. 2.

628 Cf. J. BOUFLET, *op. cit.*, p. 109-111.

629 *Ibid.*, p. 110.

630 *L'être fini et l'Être éternel*, *op. cit.*, p. 35. Voir aussi le "rôle de Jean-Baptiste" que tient la philosophie à l'égard de la foi chez Maurice Blondel.

631 Dans les « Sentences du mois de juin 1940 », elle écrit : « L'apparence extérieure des choses nous trompe tous. Nous voyons ici sur terre des images énigmatiques, seul le Créateur connaît l'être vrai » (*Le secret de la croix*, *op. cit.*, p. 121).

632 Edith Stein parle d'expérience dans la mesure où elle a traversé une dépression sérieuse, accompagnée d'envies de suicide, au cours de la rédaction de sa thèse.

633 Cité dans : J. BOUFLET, *op. cit.*, p. 109-110.

634 R. INGARDEN, « Über die philosophischen Forschungen Edith Steins » in : *Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie*, Freiburg i. Br., 1979, p. 468.

635 J. BOUFLET, *op. cit.*, p. 180.

636 Cité dans : *ibid.*, p. 110.

637 *L'être fini et l'Être éternel*, *op. cit.*, p. 35.

638 Cf. *Carmel*, n° 49, 1988, p. 70-73.

639 Cf. J. BOUFLET, *op. cit.*, p. 123.

640 Cf. C. RASTOIN, *op. cit.*, p. 81 ; F. M. SCHANDL, *op. cit.*, p. 121-122 ; 243.

641 A l'occasion du référendum du 10 avril 1938, la plupart des sœurs étaient d'avis qu'il fallait voter pour Hitler étant donné que les résultats étaient truqués de toute façon et que des votes négatifs auraient pu entraîner des sanctions pour la communauté religieuse. Edith Stein s'éleva très énergiquement contre cet avis et implorait ses sœurs de ne pas accorder leurs suffrages au *Führer* (cf. F. M. SCHANDL, *op. cit.*, p. 120).

642 Voir Romaeus Leuven, o.c.d., dans l'introduction à *La Science de la Croix*, *op. cit.*, p. VIII.

- 643 Cité dans *ibid.*, p. XII. « Baruzi présente d'étonnantes lacunes et a besoin d'être complété » écrit-elle le 11 novembre 1941 (*ibid.*).
- 644 Cf. J. BOUFLET, *op. cit.*, p. 182. J. Maritain parlera à ce propos d'un « thomisme peu orthodoxe » (*ibid.*).
- 645 Dans la lettre du 30.03.1940 à Sœur Agnella Stadtmüller, *o.p.*, elle interprète certaines expressions latines du Ps 19 [18], 14. Dans « *ab alienis* », elle voit ainsi la faute qui nous vient d'autrui (cf. *Werke*, t. IX, p. 145-146).
- 646 Cf. C. RASTOIN, *op. cit.*, p. 27, note 5 ; p. 79-81.
- 647 Cf. *Die Frau. Ihre Aufgabe nach Natur und Gnade*, Louvain, Nauwelaerts / Freiburg i. Br., Herder, 1959 (*Werke*, t. V), p. 200-201.
- 648 Cf. notes du 07.04.1935 et du 06.03.1936 dans *Le secret de la croix*, *op. cit.*, p. 26-27 ; 39-40.
- 649 Dans ses écrits sur la question féminine, elle critique ce qui est, à ses yeux, une régression historique du statut ecclésial de la femme au vu de sa situation dans l'Église primitive (cf. W. HERBSTTRITH [éd.], *Edith Stein. Ein Lebensbild in Zeugnissen und Selbstzeugnissen*, *op. cit.*, p. 45-46 ; J. BOUFLET, *op. cit.*, p. 150). Au sujet de la question de l'ordination des femmes que pose Edith Stein, voir : S. BINGGELI, « Vers une anthropologie de la femme » in : *Edith Stein, la quête de vérité*, (coll.), *op. cit.*, p. 112 ; B. MOLTER, *Edith Stein, martyre juive de confession chrétienne*, *op. cit.*, p. 54-55.
- 650 Alors que son ancien maître Husserl est mourant, elle écrit : « Je ne me fais pas de souci pour notre cher Maître : j'ai toujours été très loin de penser que la miséricorde de Dieu pût se limiter à la seule Église visible, Dieu est vérité, et qui cherche la vérité cherche Dieu, qu'il le sache ou non » (Lettre du 23.03.1938 à Sœur Adelgundis Jaegerschmid, *o.s.b.* citée dans : J. BOUFLET, *op. cit.*, p. 248 ; cf. *Werke*, t. IX, p. 102). De façon similaire, elle est confiante pour ce qui est du salut de sa Mère décédée dans la foi juive (voir lettre du 04.10.1936 à Sœur Callista Kopf citée dans : J. BOUFLET, *op. cit.*, p. 242 ; cf. *Werke*, t. IX, p. 68).
- 651 Edith Stein a rencontré Dieu comme *amour* particulièrement dans les écrits de saint Augustin, de sainte Thérèse d'Avila et de sainte Thérèse de Lisieux. Voir aussi *L'être fini et l'Être éternel*, *op. cit.*, p. 64 ; « Les noces de l'Agneau », *Source cachée*, *op. cit.*, p. 265.
- 652 Cf. R. BIERINGER, *op. cit.*, p. 101.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

réconciliation de la multitude avec Dieu en un seul homme nouveau, ne sont possibles qu’“au moyen de la croix” (cf. Ep 2, 15-16) : la victoire sur la haine est à ce prix.

Par-delà une manière de s’exprimer qui ne nous est plus guère familière aujourd’hui, Edith Stein est pour nous un témoignage vivant qu’être baptisé, cela signifie « revêtir le Christ » tout entier (cf. Ga 3, 27) jusqu’à faire sien ses sentiments (cf. Ph 2, 5) : ceux d’un abaissement extrême aboutissant au relèvement dans la gloire. L’expiation ne saurait finalement avoir de sens en dehors de cette dynamique pascale pour laquelle le « langage de la croix » s’est révélé être puissance et sagesse de Dieu (cf. 1 Co 1, 18-25). S’engager sur la voie étroite de l’expiation à la suite de Christ suppose que l’on accède, grâce à l’Esprit, à la logique oblatrice de l’amour de charité dont elle procède. Il n’y a au fond que cet amour divin qui ait pu “presser” (cf. 2 Co 5, 14) Edith Stein à prouver<sup>783</sup> son *don total* en faisant de sa vie et de sa mort un sacrifice expiatoire pour la multitude (cf. Is 53, 10). Elle nous donne là le témoignage ultime et insurpassable du vrai disciple : « Nul n’a d’amour plus grand que celui qui se dessaisit de sa vie pour ceux qu’il aime » (Jn 15, 13).

---

781 Cf. *La foi de l’Église. Catéchisme pour adultes publié par la conférence épiscopale allemande*, Turnhout, Brepols / Paris, Cerf, Centurion, 1987, p. 186.

782 Au sens de manière concrète de vivre à la suite du Christ.

783 Cf. Rm 5, 7-8.

# État des sources

## Éditions des œuvres d'Edith Stein

Le but n'est pas ici de redonner la bibliographie, mais de préciser dans quelles œuvres d'Edith Stein ou dans quelles autres sources (témoignages, etc.) nous avons puisé pour réunir le matériau de base relatif à l'expiation.

Les œuvres d'Edith Stein en allemand sont en voie d'achèvement à l'heure actuelle. Après que dix-huit volumes furent publiés chez Herder dans la collection *Edith Steins Werke*<sup>784</sup>, le même éditeur décida de mettre en chantier une nouvelle édition des œuvres complètes qui comportera 24 volumes<sup>785</sup>. La première édition avait, en effet, « révélé de nombreuses faiblesses<sup>786</sup> » : inexactitudes dans la restitution du texte original, omissions, erreurs de datation ou encore méprise sur l'auteur.

Ces œuvres ne sont que partiellement traduites en français et certains titres sont épuisés ou en cours de réédition. Après avoir consulté de bons connaisseurs d'Edith Stein<sup>787</sup>, nous avons retenu un choix de sources que nous détaillons ci-dessous.

## Les sources retenues

Même si l'idée d'expiation est plus développée dans l'un ou l'autre texte d'Edith Stein (comme « L'expiation mystique », par exemple), ce thème est au fond dispersé dans la quasi-totalité de ses œuvres. Afin de fournir au lecteur une vue

d'ensemble, nous avons tenté une classification des sources retenues en donnant chaque fois la date de rédaction certaine ou vraisemblable. Chaque fois qu'il nous est connu, nous précisons en outre le titre allemand d'origine.

## Écrits philosophiques

- *De l'État (Eine Untersuchung über den Staat)* - 1925.

- *De la personne. Corps, âme, esprit*. On trouve aussi le titre : *La structure ontique de la personne et sa problématique épistémologique (Die ontische Struktur der Person und ihre erkernntnistheoretische Problematik)* - La datation varie entre 1922 et 1925 (voire 1932).

- *L'être fini et l'Être éternel*. Essai d'une atteinte du sens de l'être (*Endliches und Ewiges Sein. Versuch eines Aufstiegs zum Sinn des Seins*) - 1935/1936.

## Écrits de théologie spirituelle

- « La prière de l'Église » (« Das Gebet der Kirche ») - 1936.

- *La Science de la Croix*. Passion d'amour de Saint Jean de la Croix (*Kreuzeswissenschaft. Studie über Joannes a Cruce*) - 1941/1942.

## Textes de spiritualité

- « Voies du silence intérieur » (« Wege zur inneren Stille ») - Début des années 1930.

- « Le mystère de Noël. Incarnation et humanité » (« Das Weihnachtsgeheimnis. Menschwerdung und Menschheit ») - 1931.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Forschungen Edith Steins » in : *Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie*, 1979.

LECLERC, Gérard, « Edith Stein et le peuple juif » in : *France catholique*, n° 2663, 23 octobre 1998, p. 22-23.

LENA, Marguerite, « Dans la déchirure » in : *Edith Stein, la quête de vérité*, (coll.), Saint-Maur, Parole et silence, 1999, p. 55-69.

LENA, Marguerite, « Edith Stein : l'histoire en secret » in : *Carmel*, n° 89, 1998, p. 69-83.

LEUVEN, Romaeus, « Au Carmel d'Echt » in : *Carmel*, n° 49, 1988, p. 65-81.

LÉVINAS, Emmanuel, « Aimer la Thora plus que Dieu » in : KOLITZ, Zvi, *Yossel Rakover s'adresse à Dieu*, Paris, Calmann-Lévy, 1998.

LYONNET, Stanislas, « Expiation » in : LÉON-DUFOUR, Xavier (dir.), *Vocabulaire de théologie biblique*, Paris, Cerf, 1991<sup>7</sup>, col. 425-428.

LYONNET, Stanislas, « Rédemption » in : LÉON-DUFOUR, Xavier (dir.), *Vocabulaire de théologie biblique*, Paris, Cerf, 1991<sup>7</sup>, col. 1078-1084.

MAIN, E., « Ancienne et nouvelles alliances dans le dessein de Dieu » in : *Nouvelle Revue Théologique*, n° 118, 1996.

PASQUET, Colette, « Edith Stein et les Pères de l'Église » in : *Carmel*, n° 89, 1998, p. 109-124.

PROD'HOMME, Fernand, « Expiation » in : *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, Maredsous, Brepols, 1987, p. 460-461.

RAMEL, André, « Edith Stein. Phénoménologie et

ontologie à la lumière de la Croix » in : GIRE Pierre (dir.), *Philosophies en quête du Christ*, Collection Jésus et Jésus-Christ, n° 52, Paris, Desclée, 1991, p. 397-419.

SECRETAN, Philibert, « Edith Stein philosophe » in : *Carmel*, n° 49, 1988, p. 14-18.

SECRETAN, Philibert, « Edith Stein, juive et chrétienne » in : *Carmel*, n° 89, 1998, p. 41-48.

TILLIETTE, Xavier, « Edith Stein » in : *Etudes*, 369/4, octobre 1988, p. 347-358.

# Table des matières

## **Avant propos**

## **Introduction**

## **Chapitre I : l'expiation d'après les textes**

A l'expiation mystique

B les textes d'offandes

C autres textes et témoignages

## **Chapitre II : synthèses et essai d'appréciation critique**

Le fondement théologique de l'expiation

L'expiation comme engagement existentiel, situé et conditionnel

Essai d'appréciation critique

## **Conclusion**

????????

(Footnotes)

1 16 occurrences pour *De l'État* et 6 pour *L'être fini et l'Être éternel*.

2 4 occurrences pour « La prière de l'Église » et 3 pour *La Science de la Croix*.

3 11 occurrences pour « L'expiation mystique », 1 pour « Le mystère de Noël », 1 pour « Voies du silence intérieur », 2 pour

« Amour pour Amour : Vie et œuvre de sainte Thérèse de Jésus », 2 pour « L'histoire et l'esprit du Carmel ».

4 2 occurrences pour « Les noces de l'Agneau » et 1 pour « Exaltation de la Croix ».

5 1 occurrence pour « Pax vobis » et 1 pour « A Dieu le Père ».

6 Ces occurrences ne portent pas sur toutes les lettres conservées d'Edith Stein.

7 Il s'agit du « Testament » d'Edith Stein.